

17) Commerce et service de détail - Equipement de la maison (surface de vente < 800 m²)

I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail - équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinerie
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Animalerie » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m ² /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 120				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ				Surface de plancher par poste étalon (m ² /poste) Surf_posteétalon				18				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon				70				70				

Nota : Nb_h_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques																				
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte								
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7								
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4											
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1									
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1									
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45													
Composante USE		USE étalon = 5 kWh/m ² /an																			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon				3 744												
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																				

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti		Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 230 kWh/m ² /an	Part_USE_variable = 0,87												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DEréelle	187	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DEétalon											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti		Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	3 744		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface	0,14		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	3 744		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface	0,14		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 40 kWh/m ² /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon	3 744		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti							Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface	0,14		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												0,14

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												0,14

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												Effet de la surface ((kWh/m ² /an) /m ²) Effet_surface
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												0,14

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon + Effet_surface * Max(0 ; 400-Surface)] * (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50					
Composante USE	USE étalon = 27 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m²/an) = [USE étalon + Effet_surface * Max(0 ; 400-Surface)] * (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.